

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 64 (1969)
Heft: 3-fr

Artikel: L'écu d'or 1969
Autor: Wettstein, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-174142>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Écu d'or 1969

En 1946, pour sauver le lac de Sils menacé d'une utilisation industrielle et le maintenir dans toute sa beauté et son intégrité naturelle à l'intention des générations futures, Ernest Laur, décédé en novembre dernier et qui fut longtemps secrétaire général du «Heimatschutz», eut l'idée d'une vente d'écus de chocolat. Personne alors, pas même l'auteur de cette trouvaille, ne se fût hasardé à rêver d'une collecte annuelle pour le patrimoine national et la protection de la nature. Ce n'est que le chaleureux accueil réservé par le peuple suisse aux savoureux «écus d'or», et qui dépassa toute attente, qui fit mûrir la décision. Aujourd'hui, on ne peut plus faire abstraction de l'Écu d'or, grande collecte nationale à but culturel, dans la vie publique de notre pays. Ses résultats, chaque année plus importants, sont aussi réjouissants que la manifeste prise de conscience d'un peuple de sa responsabilité dans la sauvegarde des beautés naturelles et du patrimoine historique de sa patrie.

Cette moisson dorée a vraiment été abondante! Durant les 23 années écoulées, 9481128 francs ont permis aux Ligues du patrimoine et de la nature d'innombrables interventions, grandes et petites, et de faire œuvre durable.

Chaque année, une part du produit de la vente est réservée en priorité à une œuvre principale, qui sert de «leitmotiv» aux autres tâches, nombreuses et variées, auxquelles l'Écu d'or entend pourvoir efficacement. Une année, ce sera une œuvre de protection de la nature; l'année suivante, un objet concernant la sauvegarde des monuments. Il s'agit à chaque fois d'une œuvre communautaire d'importance nationale, dont la réalisation demande l'active participation des intéressés directs, des pouvoirs publics à tous les échelons, et de larges milieux. En ce qui concerne les monuments, rappelons par exemple la rénovation extérieure du château de Sargans, la restauration de l'Abbatiale de Payerne, la conservation des ruines de Tourbillon, la restauration d'ensemble des petites villes de Werdenberg, Morcote et Gruyères; concernant la protection de la nature, la création de la réserve alpestre de Gelten-Iffigen, la protection du lac de Lauerz et de la vallée argovienne de la Reuss, le développement du Parc national et l'achat de la forêt vierge de Derborence.

Le thème principal de l'Écu d'or 1969 est une grande œuvre de protection du patrimoine et des

monuments. Par une contribution de 100 000 francs, les Ligues du patrimoine et de la nature veulent poser la «première pierre» d'une restauration d'ensemble des bâtiments conventuels de Saint-Jean à Müstair. Ce couvent d'une lointaine vallée grisonne, le val Münster, revêt du point de vue de l'histoire de l'art et de l'architecture une importance véritablement européenne, voire universelle. Deux spécialistes, le professeur Alfred A. Schmid, président de la Commission fédérale des monuments historiques, à Fribourg, et M. Alfred Wyss, conservateur cantonal des monuments historiques des Grisons, donnent dans les pages suivantes une image impressionnante et convaincante de cet extraordinaire ensemble, et motivent l'urgente nécessité d'une restauration de grande ampleur.

Le coût des travaux envisagés est devisé à 3,5 millions. Somme vraiment vertigineuse pour la modeste communauté qui veille fidèlement sur le couvent! Une aide importante de l'extérieur est indispensable. A cette fin, une fondation sans caractère confessionnel s'est constituée sous la présidence de l'ancien conseiller aux Etats G. Darms, dont le conseil de fondation rassemble des personnalités en vue des milieux culturels, économiques et politiques de toute la Suisse. Les propriétaires, le Canton et la Confédération assument leurs responsabilités pour ce monument d'intérêt national et contribueront de façon substantielle aux frais de restauration. Mais la fondation «Pour le couvent de St-Jean à Müstair» compte aussi sur l'active participation de toutes les personnes de bonne volonté, dans tout le pays, qui se font un devoir de contribuer à la sauvegarde des beautés architecturales de notre patrie.

L'aide à Müstair ne vise d'ailleurs pas seulement un monument de valeur exceptionnelle: c'est un geste de solidarité confédérale à l'égard de la minorité romanche de cette vallée écartée.

Albert Wettstein





Vue aérienne du vaste complexe de bâtiments. La fondation « Pour le couvent de Saint-Jean à Müstair » s'est aussi donné pour tâche de préserver dans toute la mesure possible le couvent, sis à l'est du village, des atteintes au paysage qui l'environne.

Ci-dessous: Plan des bâtiments conventuels, avec l'église et les deux cloîtres. La cour qui s'étend à l'ouest est juste indiquée en prolongement.

